

COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09/12/2016 – 19H30 - salle de la mairie
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

1- INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES « HAUT LEON COMMUNAUTE » - ELECTION DES DELEGUES

La fusion de la Communauté de Communes du Pays Léonard et de la Communauté de Communes de la Baie du Kernic a été entérinée par arrêté préfectoral n°2016-300-0002 du 26/10/2016.

A compter du 1^{er} janvier 2017, il est créé une communauté de communes dénommée « Haut-Léon Communauté », le nombre total de délégués communautaires est fixé à 45 sièges dont « 2 » pour la commune de Sibiril.

La commune ayant perdu 1 siège, en application de l'article L5211-6-2 du CGCT (Code Général des Collectivités Locales), le conseil municipal a procédé à l'élection de ses représentants.

Ont été ainsi désignés : Jacques EDERN et Eliane GUIVARCH .

2 – FINANCES – TARIFS COMMUNAUX 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe de la façon suivante les tarifs communaux à compter du 1/01/2017 sauf tarifs « case/cavurne » - « plaques d'inscription »- et – « accès jardin du souvenir » du columbarium qui seront d'application immédiate :

mouillages port neuf (ttc)

l'année (1/04/N au 31/03/N+1)	117,00
la journée	14,00

mouillages moguériec (ttc)

l'année (1/04/N au 31/03/N+1)	124,00
la journée	14,00

hivernage quai Sud (oct à avril)	50,00
hivernage réservé aux usagers du port nombre d'emplacement limité : attribution sur liste	

stationnement à quai (ttc)

bateaux de plaisance : durée >= 3jrs ou répétition des stationnements (par jour)	9,00	<i>(autorisation préalable et temporaire)</i>
---	------	---

stationnement autorisé pour réparation	32,00	<i>bateau non attaché au port :la semaine</i>
--	-------	---

stationnement bateau "en avarie" /jour*	60,00	* pour bateau non attaché au port
---	-------	-----------------------------------

accès cale de Moguériec (ttc) (pour l'année)	18,00
---	-------

immeubles

capitainerie (ttc -- forfait/jour)	30,00
------------------------------------	-------

boxes (ttc)	92,00
-------------	-------

chambre froide (ttc)	92,00
----------------------	-------

foyer : grande salle <i>Sibirilois</i>	95,00
--	-------

<i>extérieurs</i>	210,00
-------------------	--------

<i>caution</i>	500,00
----------------	--------

<i>loc.courte suite cérémonies(décès...)</i>	25,00
--	-------

atlantide : associations sibiriloises	Gratuit	<i>Manifestations type loto/spectacle</i>
---------------------------------------	---------	---

associations extérieures	624,00
--------------------------	--------

asso.ext."utilisatrice régulière"	339,00
-----------------------------------	--------

grande salle : <i>Sibirilois</i>	339,00	<i>Réunions type repas</i>
----------------------------------	--------	----------------------------

extérieurs	624,00
------------	--------

grande salle ,: <i>Sibirilois</i>	170,00	<i>Réunion type vin d'honneur</i>
-----------------------------------	--------	-----------------------------------

extérieurs	340,00	<i>Durée limitée à 2-3 heures</i>
------------	--------	-----------------------------------

caution dans tous les cas	1070,00
---------------------------	---------

droits de place

parking communaux déballage	37,00
-----------------------------	-------

" autre commerce ambulant(2001)	9,00
---------------------------------	------

" "stationnement continu 5-7jrs consécutifs	33,00
---	-------

cirque	72,00
--------	-------

concessions cimetièrre

10 ans emplacement "simple"	75,00	Les tarifs concessions « simples » sont appliqués au columbarium : cases et cavurnes	
emplacement "double"	150,00		
30 ans "simple"	133,00		
"double"	266,00		
50 ans "simple"	189,00		
"double"	378,00		
caveaux (ttc) "simple"	1123,00		
"double"	1571,00		
columbarium (la case ou cavurne)	675,00		Nouvel équipement : tarifs applicables immédiatement
plaque d'inscription pour case/cavurne	65,00		
jardin du souvenir "redevance d'entrée"	35,00		

autres tarifs

photocopie *	0,30	Gratuit pour justifications Etat Civil
" documents adm communicables	0,10	
tables pliantes (p/unité - pr 2j)	1,60	
la table pliante+2 bancs(pr 2j)	3,00	
remorque pour déchets verts	15,00	Selon disponibilité – volumes exceptionnels

– FINANCES – BUDGET 2016 - décision modificative n°3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°3 au budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de la section d'investissement à la somme de 3700,00€.

4– AFFAIRES FONCIERES – VOIRIE – alignement rue de kermenguy – cession de terrain à la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise la cession gratuite à la commune par les consorts ROSEC de la parcelle cadastrée section AN n°497, d'une superficie de 140m², créée suivant plan d'alignement dressé par géomètre rue de Kermenguy,
- autorise le Maire à signer l'acte à intervenir, ainsi que tout document s'y rapportant,
- précise que le notaire sera désigné par les consorts ROSEC et l'ensemble des frais relatifs à cette affaire supportés par eux.

5 – FINANCES/URBANISME / AMENAGEMENT – VILLAGE ET PORT (QUAI NORD) DE MOGUERIEC – 2ème phase des travaux – avis - financement –

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la poursuite du projet d'aménagement du village et du port (Quai Nord) de Moguériec et autorise la réalisation de la « phase II » du projet présentée en 3 tranches,
- autorise le Maire à solliciter les financements susceptibles d'être obtenus sur chaque tranche de travaux, notamment la dotation d'équipement des territoires ruraux, la participation du Département dans le cadre du contrat de territoire 2014-2020,
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de la tranche ferme au budget principal 2017.

6 – URBANISME – CONSERVATOIRE DU LITTORAL – projet de périmètre d'intervention sur l'estuaire du Guillec – avis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la mise en œuvre par le Conservatoire du Littoral d'une stratégie foncière sur l'estuaire du Guillec sous réserve toutefois que le périmètre d'intervention projeté sur Sibiril soit modifié en excluant la zone classée 1AUL au PLU correspondant à l'emprise du camping existant.

AFFICHÉ LE 14/12/2016 – le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie

certifié conforme,

Sibiril le 14/12/2016

Jacques EDERN
Maire